

Volontariat Franco-Allemand dans un établissement d'enseignement supérieur / service universitaire en Allemagne 2016/2017

Dernières places à pourvoir !

Appel à candidatures

Vous vous intéressez au fonctionnement d'un établissement d'enseignement supérieur ? Vous souhaitez réaliser une première expérience professionnelle ou vous réorienter ? Vous avez envie de vous rendre utile tout en faisant une expérience interculturelle ? De travailler avec des personnes d'horizons différents ?

Depuis la rentrée 2015/2016, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) a mis en place un Volontariat Franco-Allemand dans l'enseignement supérieur permettant à de jeunes vivant en France de réaliser une mission de service civique dans une université / un service universitaire en Allemagne. Suite au lancement réussi du programme, le nombre d'établissements participant au volontariat pourra être doublé. Nous cherchons dès à présent des jeunes qui souhaitent s'engager dans le secteur universitaire/domaine universitaire à partir de septembre 2016 pour 10 mois.

La mission du Volontariat consiste essentiellement à contribuer à l'animation de la vie universitaire et extra-universitaire de l'établissement d'accueil. Vous pourrez ainsi vous engager en faveur de la promotion de votre langue et de votre culture, aider à la mise en place de projets culturels, sportifs et scientifiques, accompagner les étudiants candidats à une mobilité en France/Europe, ou bien prendre des initiatives vous-même et proposer des animations aux étudiants de votre établissement.

Le Service Civique, c'est la possibilité de vivre de nouvelles expériences enrichissantes et formatrices. Il vous permettra de faire la connaissance du milieu universitaire du pays voisin et d'améliorer vos connaissances en allemand en dehors d'une mobilité académique classique.

Exemples de missions :

- Organisation d'ateliers, de soirées culturelles, de « Stammtische » et de sorties culturelles
- Aide à la recherche de stages
- Participation à l'élaboration de formations interculturelles pour les étudiants allemands
- Accompagnement d'un programme de parrainage d'accueil pour les étudiants internationaux
- Aide à la réinitiation des échanges entre universités allemandes et françaises
- Organisation de rencontres trilatérales et nationales

Conditions de participation :

- Etre âgé/e de 18 à 25 ans
- Avoir des connaissances en allemand d'au moins un niveau B1 (cadre européen commun de référence pour les langues)
- Lieu de résidence permanente en France

2 / 2

Compétences :

- Ouverture d'esprit, curiosité pour d'autres cultures
- Capacité d'initiative
- Dynamisme
- Capacité d'organisation et de communication
- Capacité d'adaptation

Conditions générales :

- Mission de 10 mois, d'une durée hebdomadaire comprise entre 24 et 35 heures
- Durée de la mission : 1^{er} septembre 2016 – 30 juin 2017
- Accompagnement par un tuteur nommé par l'établissement d'accueil tout au long de la mission
- Participation à quatre séminaires de formation binationaux, en commun avec d'autres volontaires qui participent au programme : un séminaire d'introduction au début de la mission, deux séminaires intermédiaires et un séminaire d'évaluation à la fin de la mission

Modalités de financement :

- Indemnité de l'Agence du Service Civique de 507.20 € / mois
- Aide en espèces ou en nature d'une valeur minimum de 106.31 € / mois ou logement mis à disposition par la structure d'accueil (à titre gratuit ou à loyer réduit) si possible
- L'OFAJ prend en charge les coûts de l'assurance complémentaire Dr. Walter (assurance maladie, assurance de responsabilité civile, professionnelle et privée, assurance accidents)

Les universités prêtes à accueillir un volontaire français sont réparties sur tout le territoire allemand.

Candidature

La candidature (lettre de motivation et CV) en langue allemande de préférence est à envoyer par mail le plus rapidement possible à rakotomanana@ofaj.org sous la référence VFASUP.

Site internet du Volontariat Franco-Allemand :

<https://volontariat.ofaj.org/fr/devenir-volontaire/dans-lenseignement-superieur-2/>